



74

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

à communiquer à tous les maîtres de l'école : notre nouveau serveur envoie les messages avec 2 à 3 jours de décalage en ce moment !!!

chers collègues,

- en pdf joint vous trouverez les mesures envisagées par le DASEN pour la préparation de la carte scolaire 2013.

(évidemment, je me suis trompée dans les dates : le CTSD aura bien lieu mardi 19 et non lundi 19 comme je l'avais indiqué dans le courriel n°73 ...)

Ce sont des documents de travail : cela ne veut pas dire que les écoles que nous avons contactées et qui ne sont pas sur ce tableau sont définitivement tirées d'affaire. Ni que celles qui y sont peuvent dire adieu à une classe.

Même chose pour les demandes d'ouvertures que nous avons soutenues et qui ne sont pas dans ce document ...

Le principe étant celui des vases communicants, moins de fermetures = moins d'ouvertures et inversement !

Cela dit, le DASEN a toujours la solution de faire des ouvertures à titre provisoire, même si ce n'est pas satisfaisant, en dehors de la période de carte scolaire "pure et dure".

La fermeture à titre provisoire n'existe pas, elle.

Maintenant, que dire de son choix de faire quand même une ouverture "scolarisation des - de 3 ans" alors qu'il ferme des postes en maternelle, et en particulier dans le secteur rural !

Même commentaire pour le dispositif "plus de maîtres que de classes" !

Comme quoi, l'affichage ça compte ...

pensez à nous adresser les arguments utiles à la défense de vos postes (en ouverture comme en fermeture)

informez votre IEN des nouvelles inscriptions qui ont eu lieu depuis la remontée base-élèves de fin novembre, et des promesses d'inscriptions pour la rentrée que vous aurez collectées.

je remets en pj le doc "dossier défense d'un poste"

cordialement,
joëlle noguère